



Extraits Google Earth, montage B. Grosjean.

Bénédicte Grosjean a soutenu une thèse de doctorat, en sciences appliquées et en architecture, *La « ville diffuse » à l'épreuve de l'Histoire. Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge*, en sciences appliquées et en architecture, sous la direction de Christian Gilot (UCL) et de Yannis Tsiomis (Paris VIII), le 10 janvier 2007, à l'université catholique de Louvain (Belgique) et à l'université Paris 8.

Le jury était composé de Philippe Panerai (École d'architecture de Paris-Malaquais), Yves Lepere (UCL), David Vanderburgh (UCL, président), Guy Burgel (université de Paris X – Nanterre), Bernardo Secchi (Istituto universitario di architettura di Venezia).

Elle a obtenu, en 2008, le prix de thèse sur la ville décerné par l'Aperau, le Certu, le CFDU et le Puca.

La « ville diffuse » à l'épreuve de l'Histoire

Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge

Bénédicte Grosjean

Ce travail cherche à définir ce qui semble être de prime abord un oxymore : l'urbanisation dispersée. L'urbanisation est en effet, au sens le plus général, la concentration de la population dans les villes, donc *a priori* l'agglomération. Mais aujourd'hui, force est de constater que la proportion des territoires que l'on peut encore nommer « ville » – ou « campagne » – avec quelque assurance, est extrêmement faible. Si les définitions officielles de la géographie administrative restent encore souvent cantonnées dans ces catégories tranchées, de nombreuses études urbaines en revanche, qu'elles soient menées par des économistes, des géographes, des historiens ou des urbanistes, regorgent de nouveaux concepts pour approcher ce qui n'est « ni rural, ni urbain ».

Problématique et méthode : les territoires « d'entre-deux »

Pour questionner cet état d'entre-deux territorial, une notion précise et un terrain particulier ont fait l'objet de nos analyses : la « ville diffuse » et le territoire belge. La première a été conçue en 1990 pour définir le territoire entre Padoue, Mestre et Treviso ; le second a été accepté en 1830 comme état-tampon entre la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre. Que devient-on, avec une telle définition par défaut¹ ?

D'un côté, la notion de « ville diffuse » s'est largement répandue, avec des usages variés et dans des sens parfois très différents, pour qualifier tant Johannesburg que Patelin-les-Bains, la *Randstad* ou la ville générique ; sa source était pourtant très précise et mérite que l'on y revienne, pour en comprendre la spécificité. De l'autre,

aucun nouveau mot n'a été inventé, ni en Belgique, ni pour la Belgique. On y utilise ceux des autres pays pour se qualifier soi-même : la littérature locale décrit du « rurbain » et du « périurbain » (Bruck *et al.*, 2002) à la française, une *Zwischenstadt* comme dans la Ruhr, une *Randstad* à la hollandaise², du *sprawl* comme en Amérique (De Geyter, 2002), et bien sûr, de la *città diffusa* comme dans le Veneto.

Examiner l'un avec l'autre – la Belgique est-elle une « ville diffuse » ? – doit dès lors permettre de les clarifier tout deux, mais surtout, de s'interroger sur la manière dont on appréhende un territoire, une simple région habitée, dont l'identité n'est pas définie en amont – une sorte « d'état sans nation ». Ses caractères spatiaux peuvent-ils être assez distinctifs pour dépasser le *melting-pot* culturel ? Curieuse hypothèse pour un territoire régulièrement présenté comme le plus « plat », banal et générique d'Europe ; un pays sur lequel on a écrit : « *It's a land of laissez-faire, where the cacophonous juxtaposition of designs delivers surprise after surprise, where an intense poetry lurks side by side with a nauseating banality (...). This incredibly chaotic urban landscape seems to lack any coherence whatsoever*³ » (De Meulder *et al.*, 1999, p. 79).

Il est certain qu'une part importante des critiques relatives aux territoires « ni ruraux ni urbains » porte sur leur aspect chaotique, non structuré et par-là, inintel-

2. Voir par exemple le plan d'aménagement de la région flamande : *Ruimtelijke Structuur Plan voor Vlanderen* (RSV), 1997-2007.

3. « C'est un pays de laissez-faire, où la juxtaposition cacophonique de conceptions nous mène de surprise en surprise, où une poésie intense côtoie une écœurante banalité (...). Ce paysage urbain incroyablement chaotique semble manquer de toute forme de cohérence, quelle qu'elle soit. »

1. Cet article présente la version réécrite de la thèse pour publication : Grosjean B. (2010).

Les Annales de la recherche urbaine n°107, 2012, pp. 58-71
© MEDDTL, Puca

ligible. Mais s'ils sont, comme B. Secchi l'a écrit, « souvent compris en relation à l'absence : absence d'ordre, d'homogénéité, d'infrastructure, de projet (...), dans les territoires de la dispersion, c'est principalement à sa propre absence que l'urbaniste se voit confronté » (Secchi, 1992, p. 44). Alors, absence de dessin ou de plan, en amont, signifie-t-elle nécessairement absence de cohérence et d'identité, en aval ? La « ville diffuse » nous apprend que non et en cela, elle peut être utile pour appréhender le territoire belge.

Qualifier ce territoire au milieu de l'Europe, laborieuse couture entre les mondes latins, anglo-saxons et germaniques, était donc un des premiers objectifs de ce travail mais, pour ce faire, un autre questionnement, méthodologique, s'est avéré bien plus crucial : comment définit-on aujourd'hui les territoires habités ? Comment (se) les représente-t-on ? Quels sont les critères proposés ? Par quels mots les qualifie-t-on, par quels outils les appréhende-t-on, par quelle histoire les explique-t-on ?

La Belgique apparaît alors, en retour, comme un terrain particulièrement pertinent pour questionner les méthodes d'analyse, parce que ses formes d'urbanisation obligent à sortir des modèles établis, des appellations courantes, des théories explicatives globales. En effet, d'un côté, les modèles de la géographie s'y appliquent mal, ayant été traditionnellement conçus pour comprendre l'agglomération ; de l'autre, l'histoire habituelle de l'urbanisme n'y explique pas tout. Elle est par définition élaborée à partir des centralités, dans des cadrages croissants au fil du temps, de manière telle que la « ville diffuse » apparaît forcément comme récente et comme résultat de l'étalement urbain. L'histoire ainsi construite ne permet ni de connaître le passé des actuelles « villes diffuses » ni de tester l'existence de « villes diffuses » dans le passé – d'où leur nouveauté *a priori*.

Aussi cette thèse cherche-t-elle à produire d'autres modes de représentation – et donc d'appréhension – des territoires difficiles à qualifier, en parallèle et en complément de ceux forgés par l'histoire de l'urbanisme, pour contribuer à l'écriture d'une histoire plus large, celle de l'urbanisation, irréductible à la précédente. Leur spécificité est d'agencer spatialement de multiples données (mesures démographiques, statistiques économiques, enquêtes sociologiques, découpages géographiques, statuts juridiques, contexte politique) et de les conjuguer avec une compréhension des techniques d'infrastructures, des articulations urbaines et de l'architecture domestique.

Même si ce travail s'appuie sur les outils de l'histoire, de la géographie et de l'architecture, il ne s'inscrit pas dans une seule discipline constituée, dont les objets de recherche, les méthodes, voire même les hypothèses seraient clairement balisés. La scientificité de la démarche est dès lors sans cesse à démontrer ; mais d'un autre côté, il faut certainement quelques nouveaux degrés de liberté pour construire une approche adaptée aux objets de recherche inédits que sont ces territoires. Le texte s'efforce alors d'expliquer ce que cette position intermédiaire – dans « l'entre-

deux » des disciplines – apporte, pour rendre compte des entre-deux du territoire et pour appréhender celui de la Belgique, en particulier.

Un savoir-faire spécifique, propre à l'architecte, a néanmoins été mis en œuvre ici en tant que méthode de recherche : la production de cartes et plans. Aussi le travail « manuel » de dessin, la représentation physique du territoire, occupent une place importante dans ce travail. Représenter est bien entendu essentiel pour illustrer, communiquer et rendre des observations plus visibles et compréhensibles ; en ce sens, le dessin sert à prouver. Mais c'est parfois du travail même de représentation que les idées naissent, sont découvertes. Le dessin, dans ce cas, ne fournit pas seulement les preuves, il a aussi suggéré des hypothèses qui, sans lui, n'auraient pu être formulées.

Trois facteurs d'urbanisation dispersée, une planification ?

Après un travail de clarification des différentes notions traitant des territoires « ni urbains, ni ruraux », dégagant une définition de la « ville diffuse » par comparaison, l'analyse se centre principalement sur les conséquences spatiales de trois lois qui ont marqué la Belgique dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Liées à une industrialisation galopante, elles sont généralement reconnues comme étant les principaux facteurs à l'origine de la forme dispersée de l'urbanisation belge.

La première loi, promulguée en 1869, concerne les abonnements ouvriers : elle offrait à ceux-ci des tarifs avantageux sur les trajets domicile-travail. Les abonnements proposés furent progressivement étendus à des parcours allant jusqu'à 100 kilomètres. La deuxième loi est celle de 1885 approuvant les statuts de la Société nationale des chemins de fer vicinaux. La structure administrative et les modalités financières originales de celle-ci ont permis, dans ses quinze premières années de fonctionnement, le développement de plus de 1 800 km de lignes de chemin de fer supplémentaires, soit une augmentation de 45 % du réseau national existant. La troisième loi, de 1889, est dite « de l'ouvrier propriétaire ». Elle avait pour objectifs explicites d'assainir les habitations ouvrières existantes, d'en multiplier le nombre et de faciliter les moyens de s'en rendre propriétaire (Vander Moere, 1904).

Plusieurs travaux étudient précisément la manière dont ces lois ont découlé de préoccupations sanitaires et sociales, liées à la concentration de la population ouvrière dans les taudis urbains (Bruxelles, Anvers, Gand, Liège), source d'épidémies et d'émeutes (Smets, 1977) ; mais aussi, comment ces décisions politiques ont engendré de l'urbanisation dispersée et ont provoqué, selon certains auteurs, « *a land of laissez-faire* » ou même « *a cacophonous juxtaposition* » (De Meulder, 1999, p. 83).

Ainsi, dans un article sur le paysage urbain belge,

Bruno De Meulder décrit la politique de l'époque (gouvernements catholiques et libéraux) en matière de transport et de logement comme étant délibérément conçue pour disperser la population ouvrière – et se dotant, dans ce but, de moyens opératoires volontaristes : « *The primary goal of this strategy was to spread the (largely un-schooled) labouring population geographically throughout the tradition-dominated countryside. The finely meshed railway and tramway network was an efficient political device for countering the urban expansion that typified industrialization in neighbouring countries*⁴ » (*ibidem*, p. 81).

Or, une des questions primordiales que posent les territoires de « ville diffuse » est précisément celle de la planification – ou de son absence – et, plus exactement, celle de son champ d'action et de ses moyens. C'est pourquoi il semble important de dépasser la vision d'une stratégie nationale bien orchestrée, pour étudier plus en détails les processus par lesquels le paysage a pris sa forme dispersée. En effet, si on peut penser que la dispersion a été souhaitée ou même prévue⁵, il est certain qu'elle n'a pas été conçue, dessinée : en ce sens, du moins, les formes de l'urbanisation à la fin du



B. Grosjean

L'urbanisation dispersée, « a land of laissez-faire » ?

XIX^e siècle n'ont pas été planifiées.

Au contraire, ce travail met en évidence à quel point elles se sont construites par la conjugaison non-coordonnée de nombreuses initiatives d'échelles très diverses, tant publiques (État, provinces, communes) que privées (industriels, commerçants, artisans, et même ouvriers, journaliers). Il cherche à entrer dans la complexité de ces processus d'urbanisation dispersée pour en construire l'histoire et par là, mieux comprendre la « ville diffuse » actuelle. Pour cela, nous avons analysé comment – après que le Gouvernement a voté ces lois – une accumulation de décisions d'échelles diverses a donné forme au territoire, à ses infrastructures et à son urbanisation. La constitution du réseau de chemin de fer vicinal du Brabant est une étude de cas particulièrement pertinente pour ce faire car elle se différencie clairement de celle du réseau national – justement par son absence de planification globale. Mais d'autres caractéristiques des territoires de type « ville diffuse » apparaissent aussi : une multitude de formes de mobilité coexistent, mis à part le simple exode rural ou, à l'inverse, la relégation des ouvriers dans de lointaines campagnes ; les villages ruraux se développent, en parallèle des villes, et déploient une grande mixité d'activités tant artisanales qu'industrielles, en parallèle à l'agriculture.

Une dernière partie est consacrée au troisième facteur historique invoqué comme cause de la dispersion urbaine

4. « Le but premier de cette stratégie était de disperser géographiquement la population laborieuse (largement illettrée) dans les campagnes dominées par la tradition. Le réseau de train et de tramway finement maillé était un dispositif politique efficace pour contenir l'étalement urbain qui a caractérisé l'industrialisation dans les pays voisins. »

5. Bien que ce ne soit pas l'avis d'un sociologue de l'époque : « On a dit dans des moments d'exaltation politique que les capitalistes en poussant à la création des voies ferrées cherchaient à accroître la demande de travail et à diminuer d'autant le taux des salaires. Cette tactique n'a transpiré nulle part dans les documents sur la matière, et la prévision d'un mouvement intense de migration échappa certainement aux yeux les plus perspicaces ». Et plus loin : « Le chiffre si important de stations établies sur des lignes dont la plupart n'avaient qu'une importance secondaire semblerait faire accréditer cette préoccupation d'avoir voulu arracher les agriculteurs aux champs ; mais il suffit de remarquer qu'alors comme aujourd'hui, l'administration des chemins de fer répond aux désirs et aux exigences de la population bien plus qu'elle ne les prévient. Dans l'exposé des motifs préalables à l'installation d'un nouvel arrêt, la décision ministérielle s'appuie toujours sur la considération d'une utilité publique clairement exprimée et reconnue » (Demain, 1919, p. 20).



B. Grosjean



B. Grosjean

en Belgique⁶ : la loi dite « de l'ouvrier propriétaire », qui promouvait l'accession à la propriété des ouvriers (et d'autres statuts professionnels assimilés ensuite), mais aussi l'initiative privée dans la construction du logement. C'est la raison pour laquelle de nombreux auteurs actuels en déduisent qu'il s'agit là d'un des fondements originels de la forme lâche et dispersée du paysage aujourd'hui décrié, la « banlieue radieuse » comme elle a été nommée⁷.

Cependant, la première conséquence concrète des modalités d'application de cette loi est que les formes d'urbanisation qu'elle a engendrées ne sont pas connues précisément. En effet, pour visualiser ces formes, on se confronte à une difficulté méthodologique essentielle : l'absence de sources directes. Étant le fruit de milliers de décisions individuelles, l'urbanisation de large échelle que cette loi a permise est connue quantitativement, à travers par exemple la comptabilité des prêts bancaires, mais elle n'est physiquement représentée dans aucun document d'une certaine ampleur. Il n'y a pas, en archives, de plan qui montre dans quels villages ces maisons étaient bâties et encore moins comment elles s'y sont construites (implantation, articulation avec le village exist-

tant, rapport à la parcelle, disposition intérieure, etc.). Seules les archives du cadastre donnent une trace de l'apparition ponctuelle et progressive de ces maisons, une par une, année par année, dans le registre des mutations parcellaires de chaque commune.

Cette absence de documents historiques plus globaux est certainement une des raisons de la faible représentation de ce phénomène dans les études des historiens de l'urbanisme, les autres raisons étant sans doute plus épistémologiques : le fait qu'il ne s'agisse pas des résultats de « l'art, la science ou la technique de l'organisation des établissements urbains » (Choay, Merlin, 1996) l'exclut de l'histoire de l'urbanisme en tant que discipline ; le fait que les territoires où ce phénomène se produit n'étaient pas considérés à l'époque comme « urbains » l'exclut également de l'histoire des villes ; et la production de ce type de logements est même peu présente dans les histoires de l'habitat social car, comme il a souvent été dit dans les analyses socio-politiques, elle ne concernait pas les plus pauvres et ne constituait donc pas une solution aux problèmes sociaux les plus aigus de l'époque.

Pourtant, bien que cette production bâtie soit difficilement localisable, nous démontrons d'abord qu'elle est en tout cas très importante d'un point de vue quantitatif, comparable sinon supérieure en nombre à celles d'autres périodes qui, en revanche, sont très représentées dans l'histoire de l'urbanisme belge, comme la première Reconstruction. L'étude de cette vague d'urbanisation présente donc un double intérêt dans le cadre du questionnement sur le concept actuel de « ville diffuse ». D'un côté, ces maisons, dont une part importante est construite sur initiative individuelle et dans les campagnes, constituent le passé mal connu des territoires qui posent question aujourd'hui ; de l'autre, elles illustrent un mode d'urbanisation qui ne procède pas par planification mais par addition de décisions, d'échelles et d'acteurs différents, nous renseignant ainsi sur les processus de constitution des territoires de « ville diffuse ».

6. « La loi de 1889 a en pratique un caractère anti-urbain.

La question s'impose s'il s'agit ici d'un choix conscient ou s'il s'agit plutôt d'une conséquence d'un choix idéologique pour la formule de l'ouvrier propriétaire, pour la formule de la maison individuelle. Nous tendons à croire qu'il s'agit d'un choix conscient » (De Meulder, 1995, p. 58).

7. « Some notes on the genesis of the Banlieue Radieuse.

The [Belgian] idiosyncrasies – individualistic housing, the atypical treatment of space, the lack of planned order – have deep cultural antecedents and strong social-economic roots (...) » (De Meulder, 1999, p. 81). (« Quelques notes sur la genèse de la "banlieue radieuse". Les idiosyncrasies [belges] – maison individuelle, traitement atypique de l'espace, manque d'ordre planifié – ont des antécédents culturels profonds et des racines socio-économiques fortes »). Voir aussi Smets, 1986.



B. Grosjean



B. Grosjean

Ensuite, pour étudier précisément la forme qu'a prise cette vague d'urbanisation du début du XX^e siècle, nous questionnons les deux « boîtes noires » du discours de l'époque : les ouvriers construisaient « là où ils le souhaitent » (l'implantation de cet habitat a été analysée ici à l'échelle d'une commune) et « comme ils le souhaitent » (les typologies d'habitat ont été étudiées à l'échelle des parcelles). Car il serait trop simple d'en déduire uniquement qu'on construisait dès lors, « n'importe où, n'importe comment ». De même, l'idée que, dans ces prémices de « suburbanisation », les villages s'étaient étalés comme les villes ou encore, l'idée que ces nouvelles constructions étaient une transplantation en milieu rural de modèles urbains, sont des postulats qui découlent d'un point de vue qui ne regarde le territoire qu'à partir de la ville.

Pour construire un autre point de vue centré sur l'urbanisation des campagnes elles-mêmes, de nouvelles sources ont été produites sur un mode inductif, à l'image de la formation du territoire urbanisé lui-même : des centaines de données, ponctuelles et éparpillées dans les archives du cadastre, ont été collationnées puis additionnées parcelle par parcelle pour reconstituer les différents états du village et rendre alors visible ses mutations.

Ayant pu décrire et visualiser ainsi les transformations d'une commune rurale au début du siècle, il est alors possible d'évaluer précisément la « responsabilité » de cette ancienne vague d'urbanisation dans les phénomènes actuels, en les comparant terme à terme. Car si effectivement, la situation du tournant du XX^e siècle était très proche des caractéristiques du concept actuel de « ville diffuse », il existe aussi entre elles des différences primordiales : certaines caractéristiques du milieu villageois pourraient même être considérées plus « urbaines » que beaucoup de formes contemporaines d'urbanisation.

Principaux résultats : caractériser l'urbanisation de 1900

Pour répondre finalement à la question « la Belgique est-elle une « ville diffuse » ? », les analyses développées montrent qu'il faut distinguer fortement les époques, les échelles et les cadrages, selon les critères de définition de ce concept. En remontant le temps vers la période actuelle, quatre niveaux de lecture se dégagent, synthétisant ce que les analyses apportent tant à la vision classique sur la « ville diffuse » qu'aux savoirs sur l'urbanisation belge, ainsi que quelques réflexions sur l'urbanisation contemporaine.

Le premier niveau de lecture concerne d'abord la vague d'urbanisation du territoire étudiée de la manière la plus détaillée, entre 1885 et 1914, comme conséquence des trois lois présentées. La compilation de centaines de croquis repris aux archives du cadastre donne à voir les formes concrètes que cette urbanisation a prises dans le territoire, à plusieurs échelles. Pour la qualifier, certains dispositifs ont été particulièrement analysés : la forme du réseau des chemins de fer vicinaux, qui desservent finement le territoire de manière maillée et non radioconcentrique ; la manière dont il s'est formé, par addition de lignes et non par planification d'ensemble et sur initiative avant tout locale ; l'importance de la longueur de la ligne, de son itinéraire, et non des seules deux extrémités desservies ; et bien entendu, sa densité et la mobilité qu'il a permise ; mais aussi la distribution étendue des emplois industriels et non leur concentration dans les pôles principaux ; la mixité des activités dans les villages et la faible représentation de l'agricole malgré le milieu rural ; la multidirectionnalité des flux de migration du travail, qui se fait couramment au départ de communes déjà fortement industrialisées et même en direction de communes peu urbanisées.



B. Grosjean



La formation des rues

Tout cela mène à devoir relativiser, tout d'abord, le modèle urbain courant attribué au tournant du XX^e siècle : un exode exclusif vers les grandes villes, qui vide les communes rurales. La position de Bruxelles, notamment, doit être nuancée comme centralité dans le réseau de mobilité professionnelle de l'époque, au cœur d'un schéma radio-concentrique et drainant les environs : cette configuration se limite en fait à un cadrage très restreint autour de la ville. C'est là une première déformation due aux types de sources de l'histoire de l'urbanisme qui apparaît ici, puisque ce cadrage est précisément celui des représentations historiques de Bruxelles, qu'on trouve dans les archives pour cette période.

Le second type d'observations portant spécifiquement sur cette période concerne les maisons construites dans ce contexte. L'analyse menée à l'échelle de deux villages montre, d'une part, qu'il est erroné de considérer celles-ci comme des maisons de villes, sur la seule base de leurs pignons aveugles, de l'usage de la brique et de volumes plus ramassés que les longues fermes basses ; et d'autre part, elle montre que ces maisons ne ressemblent pas non plus aux modèles conçus pour elles dans les congrès de l'époque, ceux que présente majoritairement aujourd'hui l'histoire de l'urbanisme. En effet, les maisons ayant les deux travées inégales typiques des villes belges sont nettement minoritaires par rapport au nombre de celles qui forment au contraire un type nouveau, « ni rural ni urbain » : deux niveaux égaux, sur trois travées égales et une quatrième plus large à usage agricole. Enfin, la manière de s'implanter sur la parcelle, en retrait et à une certaine distance des limites cadastrales, n'était pas non plus celle des villes, même si ces pratiques sont plus « urbaines » que

celles d'aujourd'hui dans les mêmes villages, ce qui sera développé plus loin.

Une hypothèse importante de ce travail est ainsi attestée : le fait que les modèles conçus à l'époque n'étaient pas, loin de là, ce qui se construisait réellement dans les villages de campagne, relativise le pouvoir de « l'influence » des modèles théoriques sur la forme concrète que prend le bâti. Mais surtout, ceux-ci constituant les archives de l'urbanisme, c'est bien le manque de pertinence de ces dernières pour connaître certaines formes d'urbanisation, les dispersées en particulier, qui est ici souligné.

Comparer l'urbanisation de 1900 à la notion de « ville diffuse » : les ressemblances

Un deuxième niveau de lecture concerne la très grande proximité relevée entre les caractéristiques de la vague d'urbanisation étudiée précisément, entre 1885 et 1914, et celles décrites aujourd'hui dans le Veneto. C'est pourquoi il faut bien admettre que des territoires très proches de la « ville diffuse » au sens strict, se sont formés longtemps avant la diffusion de l'automobile individuelle. Ils sont notamment caractérisés par une mixité de fonctions dans les villages, mais aussi sur une même parcelle et encore dans le chef des individus, qui cumulent plusieurs types d'activités ; par la répartition des emplois dans tout le territoire et la faible importance des pôles dans cette armature urbaine ; par une mobilité journalière importante et multidirectionnelle, etc.

Surtout, on y retrouve très explicitement les modes de formation des territoires de « ville diffuse », par agrégats



d'initiatives locales, ponctuelles et de faible échelle de décision (communes, groupes de particuliers, ouvriers-propriétaires) : que ce soit la manière dont les réseaux se sont formés par addition de lignes indépendantes, ou la manière dont les maisons des ouvriers ont densifié le paysage urbanisé sans aucune coordination. On peut donc difficilement parler de « planification » de la dispersion par les pouvoirs politiques de cette époque, et certainement pas des formes dispersées.

En outre, comme cette mobilité précoce est due à un système de déplacement public et collectif, il faut également revenir sur l'idée que la dispersion de l'urbanisation est la conséquence de l'individualisation des modes de déplacements ; ou encore, qu'elle constitue la phase la plus récente dans l'histoire des villes, ce qui relativise fortement son caractère de « nouveauté ». Enfin, si le vicinal a contribué au développement d'une urbanisation dispersée, ce n'est pas en rendant possible le déplacement des populations et en les étalant (dispersion de la densité), c'est au contraire en soutenant le développement économique, social et urbain de localités elles-mêmes dispersées (densification du dispersé).

Même le principe de « balancier », l'idée que la dispersion urbaine alternait avec des phases de concentration et de croissance et des villes, est aussi remis ici en question parce que les deux phénomènes coexistent. On est loin de la logique des « vases communicants » : ce n'est pas parce que les villes grandissent que les campagnes nécessairement se vident ; villes, villages et métropoles ont connu une densification simultanée et connaissent sans doute aujourd'hui, ensemble, une dés-urbanisation.

Comparer l'urbanisation de 1900 à la notion de « ville diffuse » : les différences

Le troisième niveau de lecture concerne le fait que cette vague d'urbanisation du tournant du XX^e siècle est souvent invoquée comme prémices de la situation actuelle de l'urbanisation dispersée en Belgique. Or, les documents

construits ici pour donner à voir les formes concrètes de cette urbanisation, montrent que, si elle précède bien la « ville diffuse » actuelle sur ses mêmes terrains, elle n'en est pas pour autant la cause, ni même un « antécédent » semblable : elles diffèrent en effet sur un aspect essentiel, la forme même de la dispersion de cette urbanisation. Si on nomme « ville diffuse » au sens strict ce qui présente des caractères de dispersion à toutes les échelles (du territoire à la parcelle en passant par le village ou la commune, la rue, le lotissement, etc.), deux des échelles étudiées ici montrent des images bien différentes :

– à l'échelle d'une commune, d'abord, on peut visualiser que, malgré les facteurs invoqués de dispersion urbaine (l'arrivée des nouveaux réseaux de mobilité, le développement de l'industrie locale et la construction d'une grande quantité de maisons individuelles), le village n'a pas pour autant pris une forme dispersée. Au contraire, les découpages parcellaires et les nouvelles constructions, très nombreuses, densifient le village existant en remplissant les creux ; les mutations ne se propagent pas de parcelles en parcelles, mais se multiplient sur les mêmes parcelles ; le bâti nouveau exploite également les parcelles les plus petites ; les rues qui se créent participent au réseau en le densifiant et en enrichissant les parcours possibles, etc. Aussi le village à cette période continue-t-il à s'agglomérer et le souci de faire « urbain » y est encore important : alignements, trottoirs, écoulement des eaux vers l'arrière, façades qui constituent la rue, etc.

– à l'échelle parcellaire des maisons ouvrières, ensuite, l'étude de deux villages remet en question l'image de maisons urbaines importées dans un milieu rural, qui serait à l'origine du suburbain actuel : ce sont d'autres types de construction, d'implantation, et d'usages des lieux qui caractérisent cette urbanisation.

L'implantation des maisons se faisait *en rapport étroit* à la rue, mais aussi aux limites mitoyennes et aux autres bâtis, sur la parcelle ou les voisines ; c'est-à-dire que, même s'il y a des écarts, ceux-ci ont une mesure précise, un sens et un usage défini ; et la partie non immédiatement bâtie de la parcelle est tout aussi réfléchie, en vue de futures utilisations (agrandissement, autre bâtiment, vente foncière). Ces maisons ne sont donc pas isolées et détachées, ni dans le temps ni dans l'espace : elles créent et intègrent des règles et des repères communs, un espace public. C'est en cela qu'elles diffèrent complètement des pratiques actuelles, qui se réduisent à une seule configuration : un objet très peu évolutif, centré sur la parcelle.

Il s'agit donc bien d'une vague d'urbanisation dispersée à l'échelle du pays, parce que cette grande quantité d'habitat ne s'est pas concentrée dans les faubourgs de quelques grandes villes ou les abords immédiats des grandes industries mais s'est bien dispersée dans une multitude de villages répartis sur tout le territoire. Mais il est

essentiel de noter que l'urbanisation à l'échelle d'une commune n'a pas, pour autant, pris la forme dispersée des lotissements actuels que l'on critique ni, à l'échelle de la parcelle, celle de l'habitat pavillonnaire isolé et détaché de tout lien avec le tissu local.

Comparer l'urbanisation de 2000 et la notion de « ville diffuse »

Le dernier niveau de lecture consiste à réévaluer l'urbanisation actuelle à la lumière des caractéristiques de celles du siècle précédent établies ici. Car ce faisant, la situation d'aujourd'hui paraît singulièrement moins diffuse que prévu.

Une première observation dans ce cadre est la taille croissante, tout au long du XX^e siècle, de l'échelle des interventions, qui sont de moins en moins « pointillistes ». Les transformations foncières se complexifient beaucoup après 1950, avec des emprises de plus en plus larges et des acteurs de moins en moins individuels, qui demandent de nouveaux travaux d'équipements publics et d'infrastructures de desserte. Et c'est toute la planification du territoire au cours du XX^e siècle qui se fait par zonages croissants, jusqu'aux plans les plus récents, à l'échelon régional. Mais la taille des parcelles sur lesquelles se font les interventions n'a pas non plus cessé d'augmenter. Et même dans le milieu rural, c'est le remembrement qui a caractérisé le XX^e siècle plutôt que le morcellement parcellaire. En ce

qui concerne l'habitat individuel lui-même, il se construit aujourd'hui bien plus souvent sous forme de lotissements, donc à une échelle supérieure à celle de la parcelle, que maison par maison comme cela était le cas en 1900, le long des routes, à la sortie ou dans les villages. Si les maisons neuves actuelles sont donc isolées sur leur propre parcelle, elles sont néanmoins regroupées par lotissement, à l'échelle de quelques rues, dans une commune.

La mixité des fonctions, quant à elle, était très présente dans les villages belges au début du siècle et, par comparaison, elle est beaucoup moins présente aujourd'hui. Les villages sont « résidentialisés », des cafés, moulins, magasins sont devenus de simples habitations ; et les surfaces commerciales sont groupées le long des nationales, aux échangeurs autoroutiers, ou dans des « zonings », créant d'importantes surfaces mono-fonctionnelles : « zonings » industriels, commerciaux, parcs d'entreprises, lotissements. La mixité aujourd'hui est plutôt un horizon mythique, un rêve d'urbaniste, très difficile à réaliser avec les moyens d'une commune. C'est donc plutôt le regroupement des fonctions qui prime, à l'échelle territoriale.

Le troisième point est la place de Bruxelles dans l'armature urbaine globale : celle-ci est bien plus centrale aujourd'hui qu'il y a un siècle, pourtant l'ère des « métropoles » et des « villes tentaculaires » dans l'histoire de l'urbanisme. Dans une commune donnée, la proportion de navetteurs a moins augmenté en un siècle que la proportion d'entre eux qui vont travailler à Bruxelles. Mais la place de Bruxelles a aussi beaucoup évolué dans la forme



EXPOSITION DE LIEGE 1905. — CONCOURS D'HABITATIONS OUVRIÈRES.

L'HABITATION POPULAIRE A L'EXPOSITION

même des réseaux, qui sont de plus en plus radioconcentrés sur la capitale, à grande échelle comme localement. Le développement des réseaux de déplacements actuels ne va pas dans le sens d'une meilleure desserte de l'étendue du territoire, il cherche à relier au mieux et au plus vite des polarités de plus en plus éloignées.

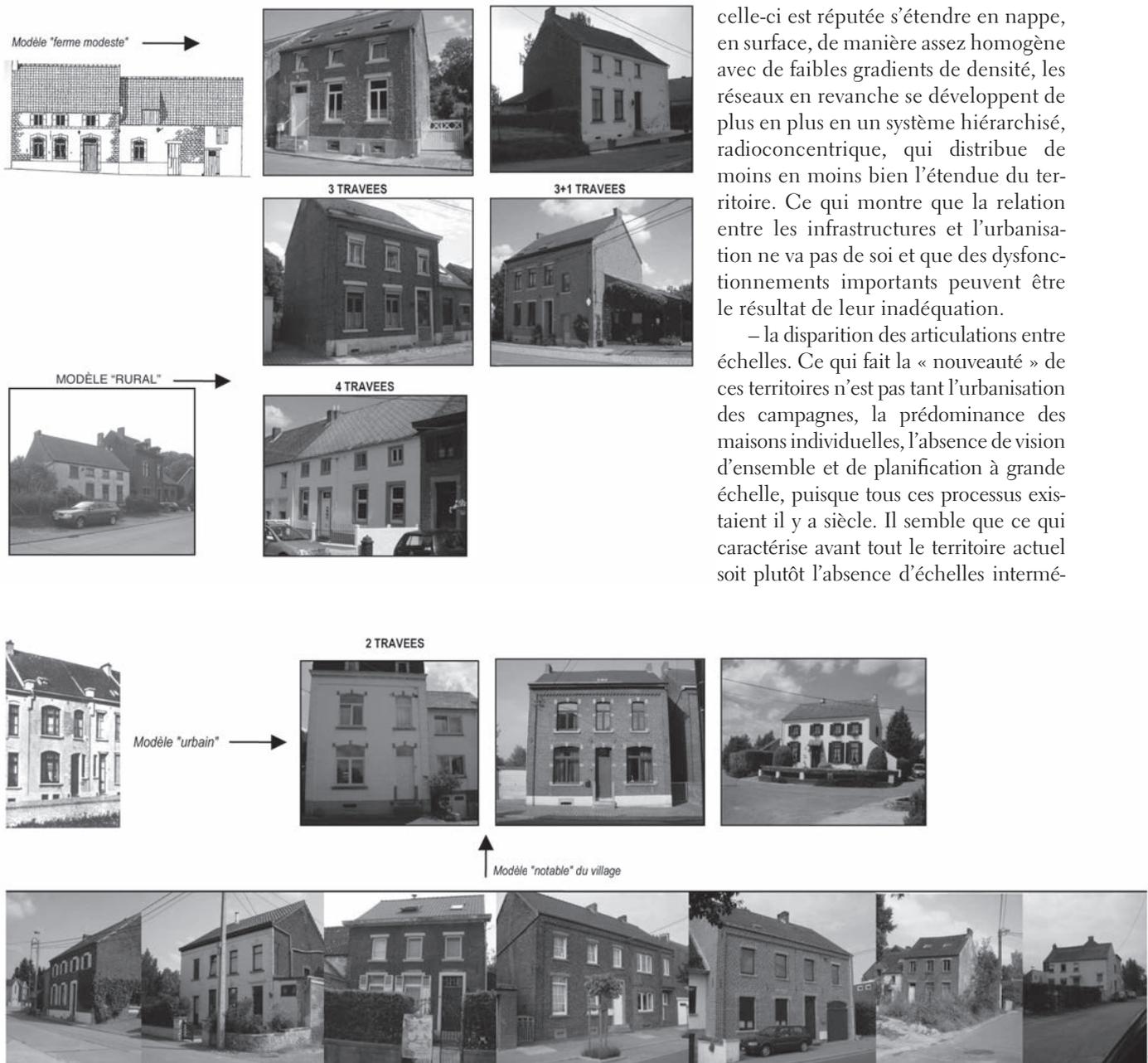
La situation actuelle que vit la Belgique est donc en ce sens plus proche de la métropolisation que de la « ville diffuse ». Elle n'est pas un territoire isotrope, « qui se parcourt dans tous les sens » et où les réseaux de déplacements offrent plein d'alternatives ; et cela constitue une différence essentielle avec la *città diffusa* décrite dans le

Veneto, avec l'image de l'éponge, ou encore la notion « d'hyperville », où on entre et on sort par une multitude de points. Ceci remet donc en question non seulement l'image d'un territoire organisé au début du XX^e siècle autour des grandes villes, les métropoles ; mais aussi l'image actuelle d'un territoire perçu et présenté principalement en réseau de flux multidirectionnels : le territoire actuel est distribué de manière bien moins isotrope et bien plus hiérarchisée qu'il y a un siècle.

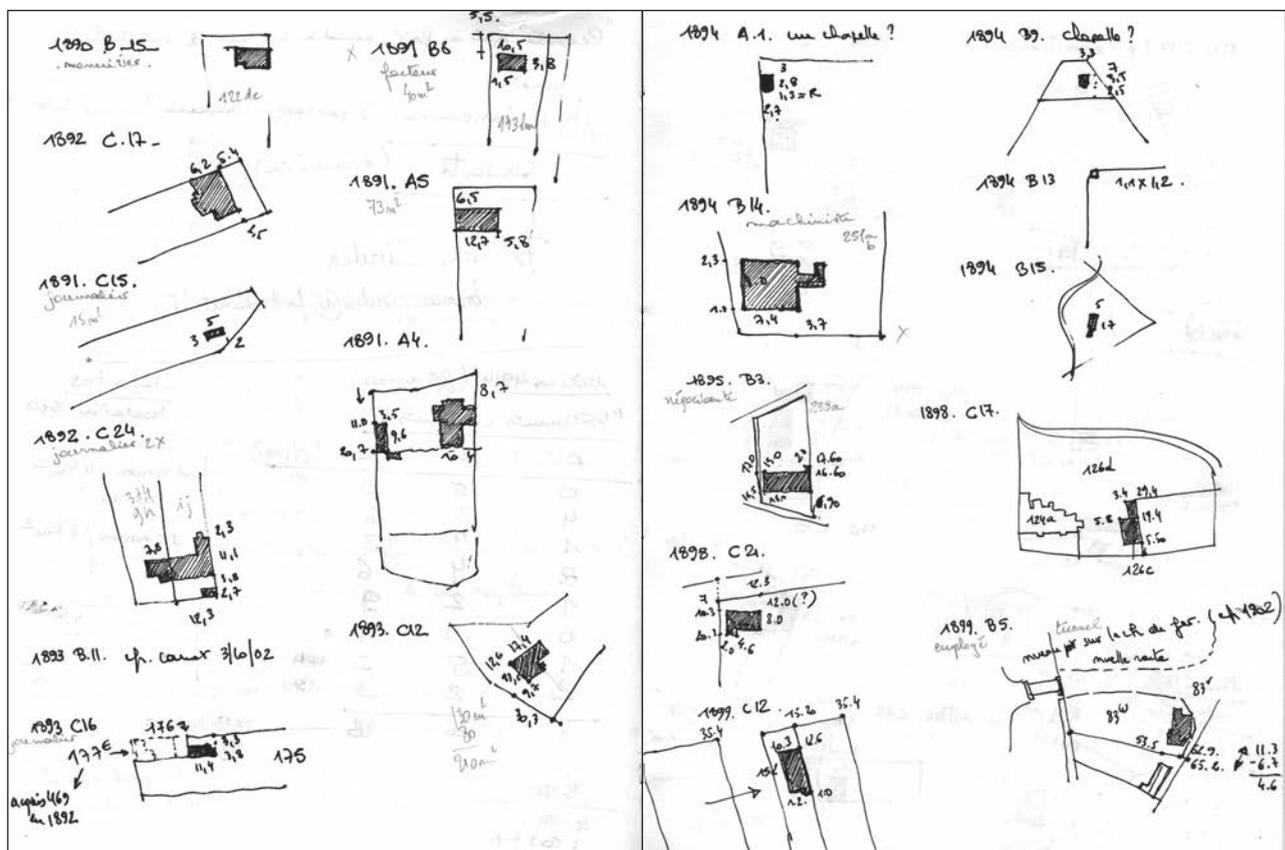
Ces remarques mettent alors en évidence deux faiblesses du territoire actuel :

- la dissociation à grande échelle, entre la forme des réseaux et la forme de l'urbanisation. Si celle-ci est réputée s'étendre en nappe, en surface, de manière assez homogène avec de faibles gradients de densité, les réseaux en revanche se développent de plus en plus en un système hiérarchisé, radioconcentrique, qui distribue de moins en moins bien l'étendue du territoire. Ce qui montre que la relation entre les infrastructures et l'urbanisation ne va pas de soi et que des dysfonctionnements importants peuvent être le résultat de leur inadéquation.

- la disparition des articulations entre échelles. Ce qui fait la « nouveauté » de ces territoires n'est pas tant l'urbanisation des campagnes, la prédominance des maisons individuelles, l'absence de vision d'ensemble et de planification à grande échelle, puisque tous ces processus existaient il y a siècle. Il semble que ce qui caractérise avant tout le territoire actuel soit plutôt l'absence d'échelles intermé-



Analyse typologique des maisons construites par les ouvriers propriétaires.



diaires, l'absence d'articulations permettant de décliner les nuances de l'espace public : le seuil, le perron, le recul à rue, le trottoir, l'élargissement, le parvis – la venelle, la ruelle, la rue, l'avenue, le boulevard, le croisement, le carrefour, la place, etc. Le territoire actuel n'est pas structuré ainsi : on y vit essentiellement à deux échelles, passant directement de sa maison et de son jardin à l'autoroute, du local au global. On habite directement le territoire, et pas la ville, même diffuse.

En étudiant la notion de « ville diffuse », F. Indovina avait concentré son attention sur la présence de fonctions urbaines dans un territoire étendu, tandis que ce travail s'est attaché à qualifier les formes diffuses, à plusieurs

échelles. Il resterait donc une troisième qualité primordiale de la « ville » à approfondir : celle qui lui permet d'articuler les différentes échelles. Ne serait-ce pas là que résiderait en fait, l'essentiel de « l'urbain » ? C'est en tout cas ce qui manque le plus aux territoires étudiés aujourd'hui.

« Diffus » et « urbain » : vers d'autres définitions ?

La définition de la « ville diffuse » au sens strict implique de s'intéresser à des échelles différentes. Dans le cas du territoire belge analysé ici, cinq situations-types ont été

Cinq niveaux d'observation	Implantation des maisons par rapport à leur parcelle	Implantation des maisons par rapport à un îlot, une rue, etc.	Localisation des maisons dans le village, la commune, etc.	Localisation des maisons dans le territoire large	Forme des réseaux dans le territoire large
1900	Articulée, par rapport à la rue et aux mitoyens	Diffuse : « pointilliste »	Inserée dans le village existant	Diffuse : dispersée	Diffuse : isotrope
2000	Diffuse : isolée	Goupée, souvent en lotissements	Diffuse : détachée de l'existant	Diffuse : dispersée	Radioconcentrique, hiérarchisée

étudiées, à deux moments différents de son histoire, distants d'un siècle, et en réalité, à aucune de ces époques l'urbanisation n'est « diffuse » – c'est-à-dire détachée, isolée ou dispersée – à toutes les échelles.

Ce n'est d'ailleurs qu'à un seul niveau d'observation que les deux processus d'urbanisation présentés ici se ressemblent : à l'échelle du grand territoire, les maisons ouvrières de 1900 tout comme la vague pavillonnaire des dernières décennies, forment une urbanisation dispersée. Mais la première est *pointilliste* dans les villages et tout à fait articulée à l'existant à l'échelle des parcelles ; tandis que la seconde est regroupée par paquets de lotissements à l'échelle d'une commune, mais *détachée* des structures existantes et constituée de maisons *isolées* à l'échelle parcellaire.

La première nécessité est donc d'ouvrir très fortement le panel du vocabulaire, non pas pour désigner différemment des situations semblables mais au contraire, pour les distinguer, en gardant l'idée de « ville diffuse » au sens strict pour une forme d'urbanisation qui cumulerait tous les critères.

Pour travailler sur ces territoires, il faut donc évidemment sortir des dispositions binaires rural/urbain, dispersé/aggloméré, etc., et ouvrir l'éventail à d'autres situations décrites, nommées, identifiées ; le seul adjectif « diffus » sous-estime largement la richesse de leur diversité. Mais le mot « urbain » aussi gagnerait peut-être à un sens plus large que « ce qui fait partie de la ville » (Larousse). La qualité à retenir de la ville serait moins le « couple diversité/densité » que la quantité de seuils et la qualité des articulations qui font que toutes les échelles cohabitent. La densité n'est peut-être qu'une manière parmi d'autres de structurer tout cela, ensemble.



Références bibliographiques

Bauer G., Roux J.-M., (1976), *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Seuil.

Bruck L., Halleux J.-M., Mairy N., (2002), « La péri-urbanisation résidentielle en Belgique à la lumière des contextes suisses et danois : enracinement, dynamiques centrifuges et régulations collectives », *BelGeo*, n° 4, pp. 333-354.

Brunet R., (1989), *Les villes « européennes »*, Paris, Éditions Datar.

Corboz A., (2000), « La Suisse comme hyperville », *Le Visiteur*, n° 6, pp. 112-129.

De Geyter X. Architects, (2002), *After Sprawl. Research for the contemporary city*, Rotterdam, NAI Publishers/Antwerpen, deSingel International Art Center.

De Meulder B., (1995), « La loi relative aux habitations ouvrières du 9 août 1889 et la distribution géographique de la main d'œuvre en Belgique : les habitations ouvrières et la banlieue radieuse (1889-1914) », in Calabi D., *La politica della casa al inizio del XX° secolo*, Instituto Veneto di Scienze, pp. 49-64.

De Meulder B., Cock A., Notteboom B., Shreurs J., (1999), « Sleutelen aan het Belgische stadslandschap/Patching up the Belgian Urban Landscape », *Oase*, n° 52, Nijmegen, Sun Publishers, pp. 78-113.

Demain H. S. J., (1919), *Les migrations ouvrières à travers la Belgique*, Louvain, Éditions Hugues Bomans, École des sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain.

Dematteis G., (1997), « Représentations spatiales de l'urbanisation européenne », in Bagnasco A., Le Galès P. (dir.), *Villes en Europe*, Paris, La Découverte.

Demorgon M., Panerai P. et al., (1987), *La banlieue comme territoire structuré. Étude d'une route : la N192 et la N308 de la Défense au Pont de Maisons-Laffitte*, Versailles, Adros.

Grosjean B., préface de Bernardo Secchi, (2010), *Urbanisation sans urbanisme, une histoire de la « ville diffuse »*, Bruxelles, Mardaga.

Indovina F. (dir.), (1990), *La città diffusa*, Venezia, Istituto Universitario di Architettura, Dipartimento di analisi economica e sociale del territorio.

Mahaim E., (1910), *Les abonnements ouvriers sur les lignes de chemin de fer belges et leurs effets sociaux*, Bruxelles, Misch et Thron Éditeurs.

Merlin P., Choay F. (dir.), (1996), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires de France, 863 p.

Rowntree B. S., (1910), *Land and labour, Lessons from Belgium*, London, Macmillan.

Secchi B. (2006), « Villes moyennes et nouvelles formes de métropoles européennes », *Urbanisme*, n° 346, pp. 86-91.

Secchi B., (2000), *Prima lezione di urbanistica*, Roma/Bari, Laterza.

Secchi B., Bianchetti C., (1992), « Milano, ad esempio », *Casabella*, n° 596, pp. 44-47.

Sieverts T., (2004), *Entre-ville. Une lecture de la Zwischenstadt*, préface de Tabouret R., Marseille, Éditions Parenthèses.

Smets M., (1977), « La formulation d'une idéologie libérale du logement populaire », in *L'avènement de la cité-jardin en Belgique. Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Liège, Mardaga.

Smets M., (1986), « La Belgique ou la banlieue radieuse », in *Paysage d'architectures* (catalogue d'exposition), Bruxelles, Fondation pour l'Architecture.

Soja E. W., (2002), « Sprawl is no longer what it used to be », in *Ghent Urban Studies Team (GUST, dir.), Post Ex Sub Dis Urban Fragmentations and constructions*, Rotterdam, 010 Publishers, pp.76-88.

Tosi M. Ch., Munarin S., (2001), *Tracce di città, esplorazioni di un territorio abitato : l'area veneta*, Milano, Éditions Franco Angeli.

Vander Moere A., (1904), *Habitations ouvrières. Loi du 9 août 1889. Prêts consentis par la Caisse Générale d'Épargne. Sociétés d'habitations ouvrières. Réductions fiscales*, Bruxelles, Éditions Jules De Meester, 54 p.

Biographie

BÉNÉDICTE GROSJEAN est ingénieur architecte (École Polytechnique de Louvain) et docteur en urbanisme (en co-tutelle avec l'Université de Paris VIII). Elle est enseignante titulaire à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg et maître de conférences à la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme de l'UCLouvain. Elle est rattachée au laboratoire de recherche IPRAUS (UMR-AUSSER). Ses travaux portent sur les formes et les définitions de l'urbanisation dispersée. Elle a publié en 2006 « Échelles et cadrages dans la définition de la "ville diffuse" », *Cahiers Thématiques* de l'ENSA de Lille, n° 6, pp. 28-38 ; sur les relations entre mobilités et formes urbaines, « Dispersion urbaine et réseaux de transport dans la province de Brabant (B) », in Grillet-Aubert A., Guth S., *Déplacements. Architectures du transport : territoires en mutation*, Paris, Éditions Recherches, 2005, pp. 113-127 ; sur les territoires transfrontaliers, « Observations en milieu transfrontalier. La grande échelle dans les ateliers d'architecture », in Louquet P. (dir.), *Inventer les futurs de la métropole lilloise : échelles, modèles et scénarios. Une métropole transfrontalière en projet(s)*, Lausanne, In Folio, 2011 ; sur l'urbanisme à grande échelle, « Construction et maîtrise des formes urbaines : lecture comparée des SCOT de Lille, Nantes, Bordeaux et Montpellier », in Bourdin A., Prost R. (dir.), *Projets et stratégies urbaines, regards comparatifs*, Marseille, Parenthèses, 2008, pp. 238-255 ; et plus récemment, sur les processus d'urbanisation *bottom-up* (Grosjean B., « Ville diffuse et principe de subsidiarité : des modèles alternatifs ? », in Renaud-Hellier E., Dumont M. (dir.), *Vers une réinvention de la ville ? Espaces périurbains et nouvelles formes d'urbanité en France et en Europe*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp.167-182. Sa thèse est parue en 2010 aux éditions Mardaga sous le titre *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la « ville diffuse »*.

grosjean.benedicte@free.fr